

UTILISATION DE LA PLATEFORME MONAGENTDESCU.COM

Présentation du service

La plateforme MONAGENTDESECU.COM permet la mise en relation entre professionnels de sécurité et les clients ayant besoin d'un service de sécurité ponctuel.

Client

Le terme client couvre une personne physique (particulier) ou morale (association, entreprise, ...) ayant besoin au recours d'un professionnel de sécurité pour une mission ponctuelle.

Pour bénéficier du service, le client peut faire une recherche d'un professionnel de sécurité selon la date, la durée, le lieu, le type de prestation (événementiel, surveillance, garde rapprochée).

Cette recherche lui affiche, classés par les avis client puis le tarif, la liste des professionnels de sécurité disponibles pour cette mission.

Si le client est intéressé par un des professionnels, il doit s'inscrire sur la plateforme pour pouvoir choisir le professionnel et dialoguer avec lui par une messagerie mail sécurisée et intégrée à la plateforme.

Lorsque les deux parties sont d'accord, la réservation se fait par la messagerie mail de la plateforme.

Professionnel de sécurité

Pour bénéficier du service et être visible par les clients, le professionnel de sécurité doit s'inscrire sur la plateforme. Cette plateforme est accessible aux entreprises de sécurité ainsi qu'aux exploitants individuels ayant l'ensemble des documents nécessaires pour pouvoir exercer.

Le professionnel de sécurité définit le prix horaire de sa prestation par type de prestation.

Lorsqu'un client a sélectionné un professionnel de sécurité, un échange s'effectue par une messagerie mail sécurisée et intégrée à la plateforme.

Lorsque les deux parties sont d'accord, la réservation se fait par la messagerie mail de la plateforme.

Prix et Paiement

Les prix des prestations de services de sécurité sont fixés par les Professionnels de Sécurité auxquelles s'ajoute la commission de la plateforme MONAGENTDESECU.COM.

Le Client effectue son paiement en ligne par carte bancaire via un système sécurisé lors de sa commande ;

- Le paiement effectué par le Client est bloqué sur un compte de tiers qui n'est géré ni par AUXILYO ni par le Professionnel de Sécurité (via le séquestre agréé STRIPE) ;
- Le paiement provisionné par les Clients ne constitue pas un dépôt bancaire et n'est pas producteur d'intérêts.
- Le Professionnel de Sécurité effectue sa mission ;
- A l'issue de la mission, le Client valide la bonne exécution de sa mission par le Professionnel de Sécurité et autorise le transfert des fonds vers le compte du Professionnel de Sécurité pour la prestation effectuée et vers le compte d'AUXILYO pour la commission.

Aux fins d'assurer les prestations de paiement sécurisé AUXILYO a souscrit un contrat auprès de la société STRIPE agréée en qualité [d'établissement bancaire de monnaie électronique] immatriculée à Paris dont les conditions générales d'utilisation sont consultables à l'adresse www.stripe.com/fr.